

ccinfo

N° 290

JUN
JUILLET
2022

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE NOUVELLE-CALÉDONIE

DISPENSÉ DE TIMBRAGE

Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun,
BP M3, 98849 Nouméa Cedex

En liquidation

DOSSIER

Procédures collectives : au chevet
de l'entreprise en difficulté

ACTIONS DE LA CCI

La piste de l'aéroport de
Nouméa-La Tontouta terminée

ÉCONOMIE

« La situation financière de la
Nouvelle-Calédonie est fragile »

cci
@ NOUVELLE-CALÉDONIE
WWW.CCI.NC



Le premier IAE du Pacifique sud

ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE MANAGEMENT

Labellisée HappyAtSchool®

MASTER MAE

Master Management et administration des entreprises

MASTER MIAGE

Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises

D2E

Diplôme Universitaire Étudiant Entrepreneur

LICENCE PRO

Hôtellerie-Tourisme au Vanuatu

IAE NC Créateur d'avenir



✉ contact-iae@unc.nc

🌐 iae.unc.nc

☎ (+687) 290 800





ÉDITO

La crise sanitaire s'estompe mais ses effets économiques sont encore présents. Ce mois-ci, votre *CCI Info* continue de vous accompagner, en démystifiant les « procédures collectives », par lesquelles le tribunal de commerce peut encadrer tous les créanciers d'une entreprise le temps de trouver la meilleure solution pour préserver les emplois et les outils d'une entreprise en souffrance. La vie d'une entreprise n'est pas un long fleuve tranquille, et elles ne manquent pas de défis cette année encore. Les acteurs du tourisme, à la croisée des chemins, doivent composer avec une nouvelle gouvernance de ce secteur stratégique, qui doit trouver sa place aux côtés des acteurs institutionnels. Les énergies se rassemblent aussi pour l'alimentation durable de demain, tandis que le Schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie se dote de nouvelles ambitions. Dans ce numéro, retrouvez les interviews de Christopher Gygès, membre du gouvernement chargé de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables, sur la transition énergétique du pays, de Philippe Gervolino, directeur général de l'OPT-NC, sur les perspectives de développement de l'Office, et de David Litvan, directeur de la DFIP, qui commente la délicate situation des finances publiques. Comme toujours, votre magazine vous donne aussi des clés pratiques pour décoder l'entrepreneuriat « 2.0 » : financer votre start-up en crowdfunding, ou encore savoir quoi faire en cas d'usurpation de votre nom commercial. Enfin ce mois de juin, l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta a achevé la première phase des grands travaux de réfection de sa piste d'atterrissage. Permettez-moi une image pour souhaiter de la même façon, aux entrepreneurs qui ne se sont jamais découragés, un redécollage fluide de leurs activités vers des temps dégagés, en ce milieu d'année. Bonne lecture !

David Guyenne,
Président de la CCI-NC

CCIinfo SOMMAIRE

ACTUALITÉS

- 4 À la Une**
La période de double-circulation de la monnaie prolongée.
Une 18^e Semaine de la qualité de vie au travail sur le thème du « sens ».
Les Business angels reviennent pour une 2^e édition.
Femmes chefs d'entreprise : un réseau de mieux en mieux structuré.
- 5 Actions de la CCI**
La piste de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta terminée.
- 6 Relance touristique :**
la CCI veille à vos intérêts.
- 7 Formation par alternance :**
prévoir maintenant ses compétences de demain.
- 8 Focus entrepreneur**
Fanny Nosmas : mener de front les études et l'ouverture d'un café.
- 10 L'actualité des entrepreneurs**

DÉCRYPTAGES

- 14 Pacifique**
Philippe Gervolino, directeur général de l'OPT-NC : « permettre le développement d'activités économiques ».
- 16 Innovation**
TRIAD vise un modèle innovant d'alimentation durable.
- 19 Portrait**
Jessica Bouyé.
- 20 Dossier**
Procédures collectives : au chevet de l'entreprise en difficulté.

Économie

- 26** David Litvan, directeur de la DFIP : « La situation financière de la Nouvelle-Calédonie est fragile ».

Environnement

- 28** L'énergie à l'aube d'un bouleversement majeur.

Numérique

- 30** Financer une start-up en crowdfunding, c'est désormais possible !

Tourisme

- 32** Booster la reprise touristique dans le Nord.

INFOS PRATIQUES

Formation

- 35** Une formation pour apaiser la communication au sein des entreprises.

Fiche pratique

- 36** Usurpation d'un nom commercial : que faire ?

Comment j'ai réussi à ...

- 37** Christophe Rouaix : me lancer dans l'aquariophilie.

- 38** Chiffres et échéances



Le *CCI Info* est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa Cedex, tél. : 24 31 00, com@cci.nc - Site Internet : www.cci.nc - Directeur de publication : David Guyenne - Comité de rédaction : Sidonie Ganatchian et Christine Lalande - Rédaction : Séverine Aguilar, Virginie Grizon, Titouan Moal, Sylvie Nadin, Marianne Page, Christine Lalande - Coordination rédaction : Marianne Page et Christine Lalande - Photos : Noémie Dutertre, Bruno Favre, Xavier Féron, Marianne Page - Photo de couverture : © Noémie Dutertre Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. : 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. : 77 19 72 - Impression : Artypo Tirage : 10 000 exemplaires - Le *CCI Info* est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse du directeur de publication.



À la Une

La période de double-circulation de la monnaie prolongée

La date limite pour la double-circulation des anciennes et des nouvelles pièces de monnaie émises par l'IEOM, initialement fixée au 31 mai, a été prolongée jusqu'au 30 novembre 2022. Jusqu'à cette date, les achats restent donc possibles, indifféremment, avec les anciennes et les nouvelles pièces, dans tous les commerces. L'Institut d'émission d'Outre-mer invite en revanche les commerçants à rendre la monnaie de préférence et autant que possible avec les nouvelles pièces, pour soutenir une transition plus rapide vers la nouvelle gamme.

Plus d'informations :

www.ieom.fr/nouvelles-pieces



Femmes chefs d'entreprise : un réseau de mieux en mieux structuré

Carine Rouvier, présidente du réseau national des Femmes Chefs d'Entreprise, était à Nouméa en mars pour rencontrer la délégation calédonienne, présidée par Barbara Vlaeminck, élue de la CCI. Les membres de l'association, forte de 35 personnes, ont évoqué les perspectives économiques et le renforcement des liens bilatéraux avec le territoire, pour l'économie et la progression de l'entrepreneuriat au féminin.



Une 18^e Semaine de la qualité de vie au travail sur le thème du « sens »

Du 20 au 24 juin 2022 est programmée la 18^e édition de la Semaine de la qualité de vie au travail sur le thème du « sens au travail ». Après plus de deux ans de crise Covid, la relation au travail et l'engagement des salariés sont bouleversés : comment répondre aux nouvelles attentes des salariés ? Comment remobiliser des salariés qui ont fait l'expérience du chômage partiel ? Quels nouveaux équilibres avec le télétravail ? Les entreprises sont invitées à décliner cette Semaine de la QVT auprès de leurs salariés. Votre CCI peut vous aider à mettre en place des actions pour concourir à la qualité de vie au travail de votre personnel.

Plus d'informations :

www.anact.fr/semaine-pour-la-qualite-de-vie-au-travail-2022

Retrouvez nos offres :

www.cci.nc/formations-accompagnements



Les Business angels reviennent pour une 2^e édition

L'évènement « *Qui veut être mon business angel ?* » lancé en 2021 pour permettre aux entrepreneurs d'être mis en relation avec des investisseurs potentiels, revient pour une 2^e édition. À partir du mois de juillet, tout porteur de projet qui souhaite faire financer son projet et/ou se faire accompagner et conseiller par un Business angel - et ainsi bénéficier de son réseau et de son expérience - pour créer, développer ou reprendre une entreprise, peut déposer un dossier de candidature. Ce dispositif créé par la CCI pour faciliter l'accès au financement des entrepreneurs ayant un projet sérieux et abouti, a permis d'aider 7 porteurs de projet à pitcher devant des investisseurs, l'année dernière. Ce point d'orgue aura lieu, cette année, le 17 novembre.

En savoir plus :

www.cci.nc/information-economique/evenements-de-la-cci/qui-veut-etre-mon-business-angel



Actions de la CCI

LA PISTE DE L'AÉROPORT DE NOUMÉA-LA TONTOUTA TERMINÉE

La première tranche des travaux de réfection de la piste d'atterrissage de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta, débutée en mars, s'est achevée en juin. Ce chantier hors-normes a pu être mené en dépit d'aléas météorologiques importants, tout en préservant l'exploitation. En septembre-octobre, la réfection des taxiways et du balisage lumineux terminera ces travaux réglementaires délicats.



La météo capricieuse du premier trimestre aura provoqué le décalage de près d'une dizaine de créneaux de 49 heures planifiés pour resurfacer la piste, entre les vols, mais n'aura pas retardé la première tranche du chantier, livrée à temps. « C'était de toute façon le bon et le dernier timing possible pour faire ces travaux réglementaires, précise Benoît Henry, responsable du département technique de l'aéroport, avant la redensification des liaisons aériennes, l'ouverture de la destination Singapour... » Avec une centrale à enrobé installée sur place et des travaux « en piste ouverte » (pour pouvoir assurer les évacuations sanitaires), par créneaux de 24 à 49 heures maximum, ce chantier était à tous points de vue exceptionnel. « Il faut prendre la mesure, se félicite encore Benoît Henry... Refaire une piste d'aéroport, ce n'est pas comme un chantier de route ! » Avec 3 250 mètres de piste sur 30 mètres de large, l'aéroport de Nouméa-La Tontouta a constitué un défi pour les quelques 200 salariés du BTP mobilisés.

Des travaux rarissimes

Pendant les travaux, une piste de 1 800 mètres de long a été conservée accessible en permanence pour les évadés et le déroutement des vols domestiques. Sauf pendant deux créneaux de travaux de 24 h, les 2 et 9 mai, où les ouvriers se sont attaqués au milieu de la piste. Cette situation, ponctuelle, a amené la compagnie aérienne domestique Air Calédonie, ne pouvant se dérouter en cas de besoin sur des aéroports internationaux, à annuler quelques-uns de ses vols pour des raisons réglementaires. Une perturbation que les équipes, là encore, invitent à mettre en regard de la fréquence de ces travaux, tous les 20 ans. « *Priorité a été donnée aux critères de conformité de l'ouvrage, déroule encore le responsable du département technique. Les aléas météo ont nécessité des réorganisations de planning très complexes, et demandé de l'adaptabilité aux entreprises par rapport aux créneaux contractuels, mais nous savions que ce chantier allait présenter beaucoup de contraintes.* » Pari tenu : la CCI, exploitant de l'aéroport depuis plus de 50 ans, a maîtrisé ces travaux délicats en concertation permanente avec ses partenaires, essentiellement locaux, et rempli sa mission d'entretien et de développement de cette infrastructure publique essentielle au territoire.

www.aeroports.cci.nc/fr/tontouta

[AéroportNoumeaLaTontouta](#)

[aeroport-de-noumea-la-tontouta](#)





RELANCE TOURISTIQUE : LA CCI VEILLE À VOS INTÉRÊTS

La gouvernance du tourisme en Nouvelle-Calédonie connaît des bouleversements, en cette sortie de crise Covid, où les défis de la relance de ce secteur très impacté sont nombreux. La CCI représente les entrepreneurs et veille à les associer au plus près aux décisions et actions prises au sein des nouveaux dispositifs de gouvernance.



Les conseillers itinérants de la CCI en province Nord rencontrent toute l'année les petites structures d'accueil touristiques.

• En province Sud, une SPL : « l'Agence d'attractivité Sud Tourisme ».

La province Sud a choisi de se retirer du GIE NCTPS pour se recentrer sur une stratégie tourisme à l'échelle provinciale. À travers son Plan de Professionnalisation des Acteurs du Tourisme (PPAT), la province met en œuvre une nouvelle synergie de moyens financiers et humains des communes et des offices de tourisme, dans une Société Publique Locale : l'Agence d'attractivité Sud Tourisme. La CCI a accepté de siéger deux ans au conseil d'administration de Sud Tourisme, pour représenter ses ressortissants en province Sud, le temps qu'ils organisent leur propre représentation, et les associer à la mise en œuvre des actions de la SPL.

• La Nouvelle-Calédonie absorbe la promotion internationale de la destination

Le GIE Nouvelle-Calédonie Tourisme (NCT) succède à NCTPS pour coordonner la promotion touristique du pays à l'international. En collaboration avec les provinces et les communes, qui restent maîtres de leurs compétences respectives en matière notamment de promotion domestique, NCT devient une Agence de Promotion Touristique de toute la Nouvelle-Calédonie pour assurer la promotion internationale de la destination, coordonner les stratégies tourisme et croisière du pays, observer ses phénomènes touristiques et avoir davantage d'indicateurs statistiques.

• En province Nord et îles, des actions vers les structures d'accueil

La province Nord a lancé sa charte d'accueil en tribu et soutient son développement touristique à travers des dispositifs de subvention d'investissement, la restructuration du GIE Tourisme Province Nord et l'accompagnement itinérant – opéré historiquement par la CCI – des prestataires touristiques. La province des îles Loyauté engage cette année la révision de sa grille de classement des structures d'accueil en tribu et envisage un plan de rénovation de ses hôtels.

En cette période cruciale pour les acteurs du tourisme, qui doivent reconquérir leurs clientèles face à une concurrence régionale elle aussi de retour, la CCI est mobilisée pour veiller à ce que leur voix soit entendue. Les chantiers sont ouverts simultanément, et doivent réussir le défi de tous apporter leur pierre à une stratégie profitable à l'ensemble du pays. L'organisation et la coordination à l'échelle pays ne sont toutefois pas stabilisées. Les différentes institutions doivent transcender leurs périmètres respectifs pour partager une vision et une stratégie pour le tourisme calédonien, sans concertation efficace pour l'heure. Dans ce contexte la CCI reste à l'écoute de ses ressortissants du secteur tourisme, n'hésitez pas à les solliciter : conseil@cci.nc.



Actions de la CCI

FORMATION PAR ALTERNANCE : PRÉVOIR MAINTENANT SES COMPÉTENCES DE DEMAIN

Du 6 au 13 juillet se tiendra la Semaine de l'alternance : une modalité de formation de plus en plus prisée par les entreprises comme par les jeunes et professionnels en reconversion, synonyme de compétences en phase avec la réalité économique et d'insertion. Chaque année, le Centre de formation par alternance de la CCI ouvre de nouvelles formations.



Les alternants de la promotion 2021 du CFA ont reçu leurs diplômes le 21 avril dernier.

La Semaine de l'alternance, opération inter consulaire menée sur tout le territoire, donnera le coup d'envoi des inscriptions pour la rentrée 2023 au CFA de la CCI. Avec un taux d'insertion professionnelle à l'issue de l'examen de 88 %, alors même que l'emploi salarié dans le privé poursuit son érosion, former puis recruter des alternants reste le choix privilégié des entreprises pour s'attacher du personnel qualifié et immédiatement opérationnel. La réforme de l'alternance en 2019 a fait évoluer les profils d'âge des alternants, au nombre de 250 chaque année dans les deux écoles de la CCI (CFA et École de gestion et de commerce Pacifique Sud), accueillis par autant d'entreprises en moyenne sur deux années de cursus.

Répondre aux besoins des entreprises

« Les entreprises ne doivent pas hésiter à nous contacter dès maintenant pour anticiper leurs recrutements 2023, précise David Leclerc, responsable du CFA de la CCI. Nous aurons ainsi du temps pour leur exposer les process, la prise en charge financière dont ils peuvent bénéficier, et surtout étudier leurs besoins : c'est le point fort des formations par alternance du CFA de la CCI, ouvrir les formations correspondant aux attentes des acteurs économiques, à l'instant T. » La CCI Alternance sera bien sûr présente à la Semaine de l'alternance, notamment au Forum hébergé à la mairie de Nouméa, pour renseigner entreprises et candidats.

Deux nouveaux titres professionnels sont ouverts cette année : Vendeur conseil en magasin et Technicien en logistique d'entrepôt (ouverture le 8 juillet). Le titre professionnel Développeur web, fort du succès rencontré, sera également reconduit à partir du mois de septembre.

À la rentrée 2023, autre nouveauté : le cursus Technicien supérieur systèmes et réseaux qui pourra être complété par une spécialisation en cybersécurité. Enfin le Brevet professionnel de préparateur en pharmacie, qui présente des besoins en personnel encore importants, pourrait aussi être rouvert l'année prochaine.

En 2021, confinement oblige, 500 candidats avaient passé leurs tests d'entrée en ligne. Ce mode de recrutement est partiellement reconduit en 2022 : « c'est plus pratique pour les candidats hors Nouméa, cela nous permet de vérifier les prérequis informatiques, et cela procède enfin d'une volonté de pérenniser l'e-learning et le télétravail, introduits par la crise Covid », précise le responsable du CFA. À noter que l'inscription en ligne sera obligatoire pour les candidats en bac + 2 et + 3. Pour tous les autres, l'inscription papier reste possible, notamment dans les locaux du Point A qui a fait peau neuve le 1^{er} décembre dernier et sera officiellement inauguré le 29 juin.

Retrouvez le programme de la Semaine de l'alternance 2022 sur le site internet du Point A :

www.pointa.nc/event/semaine-de-lalternance-2022

Entreprises intéressées par l'accueil d'un ou plusieurs alternants du CFA de la CCI, ou souhaitant s'investir dans leur formation, contactez :

m.normand@cci.nc / Tél. : 24 31 59

Plus d'information sur le site internet :

www.cfa.cci.nc



Focus entrepreneur

FANNY NOSMAS MENER DE FRONT LES ÉTUDES ET L'OUVERTURE D'UN CAFÉ

L'Origin Café a ouvert fin 2021, dans le hall d'accueil du cinéma MK2 de Koutio. Cette nouvelle enseigne a été montée de toutes pièces par une jeune femme d'affaires de 22 ans. En cours d'études à l'École de gestion et de commerce Pacifique Sud, elle démontre que la valeur n'attend pas le nombre des années.

À seulement 22 ans, Fanny Nosmas a déjà un parcours qui force le respect. Lorsque son bac scientifique avec mention très bien lui ouvre les portes d'une université australienne réputée, avec une bourse à la clé, on pourrait croire sa voie toute tracée. L'arrivée du Covid-19 en décidera autrement. « J'ai dû quitter Melbourne au bout d'un an pour rentrer à Nouméa. L'idée d'ouvrir un café écoresponsable me trottait dans la tête. En Australie, c'est tout à fait commun de monter une entreprise à la fin de ses études. J'ai un peu brûlé les étapes », confie-t-elle. Offrir une expérience culturelle différente et accessible, en s'inspirant de concepts développés en Australie, est l'objectif que Fanny vise dès son retour au pays. Ancienne championne d'équitation inscrite en sport-études, elle a appris à franchir les obstacles.

Tenir tête aux hommes

En plus d'avoir de la suite dans les idées, Fanny a, cette fois-ci, la chance de se trouver au bon endroit au bon moment. « Alors que je cherchais à m'installer dans le quartier, le directeur général du MK2 Dumbéa m'a proposé un espace dans le hall d'accueil. C'était une opportunité à saisir. Ce n'était pas facile, en tant que jeune femme, de tenir tête à l'univers masculin du BTP ! Aujourd'hui, j'ai 7 employés dans mon équipe », confie-t-elle. Situé à proximité du lycée Dick-Ukeiwé et de grandes entreprises, le café

cible une large clientèle. « Les gens du quartier ont pris leurs marques, ils reviennent souvent. Je pense qu'il y a de la place pour tout le monde. Avoir une offre commerciale diversifiée permet de sédentariser les consommateurs », explique-t-elle.

Une étudiante parmi d'autres

Promouvoir une alimentation saine auprès d'une population jeune et en pleine croissance, celle du Grand Nouméa, est un projet qui lui tient à cœur. Elle entend miser sur les circuits courts en favorisant les produits locaux et issus de l'agriculture biologique. « L'Origin café pourrait, à l'avenir, proposer des menus solidaires destinés aux lycéens et étudiants qui passeraient commande depuis leur smartphone », envisage-t-elle. Il faut dire que Fanny baigne encore dans le milieu étudiant jusqu'à ses examens, proches. Inscrite à l'EGC dès son retour d'Australie, elle gère de front deux emplois du temps. « C'est le réseau de l'école qui m'a permis de monter mon projet et de mûrir mon idée de départ », souligne-t-elle. Forte de ce premier succès, Fanny espère pouvoir se lancer dans de nouveaux projets, dans le Grand Nouméa et peut-être même bien au-delà...

Origin Café.
Galerie du Cinéma MK2 Dumbéa.
Tél. : 23 00 32.



CREDICAL

L'ENTREPRISE AU SERVICE DES ENTREPRISES

Plus que jamais à vos côtés !



Contactez-nous

25 79 79
credical@sgcb.nc



CREDICAL



Le crédit, en plus rapide



Ouvert en continu de 7h30 à 16h30 - Sans RDV

Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

CREDICAL SA – société au capital de 250.000.000 XPF

SIEGE SOCIAL : 6 rue Jean Chalier – PK4 – BP 467 - 98845 NOUMEA CEDEX – NOUVELLE-CALEDONIE

RCS NOUMEA : B 027 680 – RIDET : 027680 001 - N°RIAS NC : NC170058



L'actualité des entrepreneurs



**NALINA TIROU
ET GRÉGORY AULOTTE**

**Route des épices
et Cabosse d'Or**

Nouméa

Ils donnent du piquant au chocolat !

Un mariage subtil de saveurs chocolatées et épicées, c'est le fruit du partenariat réussi entre La route des épices et La Cabosse d'Or. Né en début d'année, ce projet gastronomique était une volonté partagée d'offrir un produit artisanal de qualité. D'origine indienne, Nalina Tirou sélectionne des épices qu'elle connaît bien pour sa boutique La route des épices et le restaurant Indian Gourmet. « Avec le chocolatier Grégory Aulotte, à La Cabosse d'Or, nous proposons des mélanges originaux comme la ganache Tchaï chocolat au lait ou encore le curcuma chocolat noir », explique-t-elle. Dix saveurs qui explosent en bouche ont été conçues et testées pour convenir à tous les palais. Les tablettes, ballottins et caraques sont disponibles dans les deux enseignes.

35 et 37, rue de Verdun - Tél. : 28 42 21

www.laroutedeseepices-nc.com

www.lacabossedor.nc



JEAN GONCALVES

Ballande SAS

Nouméa

La galerie Quartier Alma accueille deux nouvelles enseignes

« Casa » pour la déco et « Sergent Major » pour la mode enfants, ont fait leur apparition début avril au centre-ville. Ces enseignes spécialisées, créées respectivement en 1975 et 1984, viennent compléter l'offre commerciale de la galerie Quartier Alma. « C'est un lieu fréquenté, depuis l'origine, par les familles », explique Jean Goncalves, directeur des activités de Ballande SAS. Casa et Sergent Major sont bien implantés en Europe. Spécialiste de la décoration, Casa propose tout un univers de mobilier tendance, décoration et idées cadeaux pour la maison et le jardin. « Le magasin met en scène les produits pour suggérer des idées d'aménagement. C'est un concept qui plaît », ajoute le directeur. La boutique de mode Sergent Major habille les enfants de 0 à 11 ans. Là aussi, l'idée est de présenter les collections de qualité avec des thématiques de saison.

Galerie Quartier Alma, rue de l'Alma-André Ballande (Nouméa) -

Parking client disponible

Tél. : 23 26 26 (Casa)

www.casa.nc

Tél. : 20 78 00 (Sergent Major)

www.en.sergent-major.com



AUDREY CHOUIEUR

Typo Factory

Nouméa

La déco événementielle à sa boutique sur les Quais

Une carterie, une boutique de cadeaux et des objets de décoration pour célébrer tous types d'événements, c'est le concept de Typo Factory, installé dans la galerie Les Quais Nouméa. Venue du milieu bancaire, Audrey Chouieur, la gérante, s'est reconvertie dans l'événementiel en créant l'entreprise « Clé en main ». C'est en organisant des mariages que la demande pour de la déco est apparue. « Faut de pouvoir devenir franchisee, je me suis inspirée des enseignes australiennes pour développer mon propre concept : mettre en avant le côté festif et tendance pour faire voyager les Calédoniens », explique la gérante. Pari réussi pour cette jolie boutique à la déco industrielle destinée aux amateurs d'ambiances festives, pour toutes les occasions.

Galerie Les Quais Nouméa - Tél. : 27 31 21

[Typo Factory](http://www.typofactory.nc)



**SOPHIE ET LAURENT
HAUTBOIS**
@work
Nouméa

Concilier engagement des individus et rentabilité de l'entreprise

Spécialistes du conseil RH, Sophie et Laurent Hautbois ont fondé le cabinet @work, en février dernier. « *Nous sommes assez complémentaires : Laurent apporte une vision de gestionnaire et de manager et j'ai une approche plus*

centrée sur les problématiques des salariés », explique Sophie Hautbois. « *Notre objectif est de développer certains leviers RH sur le territoire, pour renforcer notamment l'employabilité et l'attractivité du pays auprès des talents de demain.* » Baromètre RH, formation, mobilité interne, gestion de carrière ou recrutement, nombreux sont les outils et compétences qu'ils proposent pour accompagner les entreprises.

Tél. : 74 30 99 - s.hautbois@atwork.nc



CHLOË LETELLIER
Le Boudoir
Nouméa

Proposer une offre différente pour les futures mariées

« *Le mariage commence avec l'essayage de la robe. Il faut rendre sa magie à ce moment-là* ». Quand Chloë Letellier s'est mariée il y a deux ans, elle n'a pas trouvé ce qu'elle cherchait sur le territoire... Qu'à cela ne tienne, elle ouvre aujourd'hui Le Boudoir, qui propose « *des robes actuelles, bohèmes, fluides, sobres et raffinées* », avec

des rendez-vous d'essayage personnalisés. Dans le petit salon privatisé, la mariée bénéficie ainsi d'un moment privilégié avec ses proches et d'un accompagnement quasi sur mesure. Chloë Letellier propose également des robes de demoiselles d'honneur, des bijoux et des accessoires... Une offre qu'elle souhaite développer avec des tenues pour hommes, enfants et des accessoires de mariage tendances.

Tél. : 54 24 34 - Mail : contact@leboudoir.nc



OLIVIER BEGOC
OB-One Projection
Nouméa

Mettre en images les projets de villa

Le style d'Olivier Bégo, gérant d'OB-One Projection, lorsqu'il couche sur papier un projet de villa ou d'extension d'une maison, commence à être reconnu sur le Caillou. Cet ancien dessinateur industriel s'est réorienté vers le dessin en bâtiment il y a 15 ans, pour développer son esprit créatif, avant de créer son entreprise en 2019. « *L'entrepreneuriat me per-*

met de m'accomplir davantage et de faire de la satisfaction de mes clients et de la conception de beaux projets une priorité », précise-t-il. OB-One Projection vient d'intégrer de nouveaux locaux car Olivier Bégo espère pouvoir bientôt s'entourer de quelques personnes « *avec l'objectif de transmettre à la jeunesse ma passion pour le métier et l'architecture.* »

Tél. : 83 79 51 - olivier.begoc@ob-one.nc



SONIA NATUA
GIE Diamond Transport
Païta

L'union fait la force

Neuf transporteurs de Païta, déjà habitués à travailler ensemble depuis plusieurs années, se sont regroupés début 2022 en GIE (groupement d'intérêt économique). « *Ce statut offre plus de poids qu'une simple association ; il nous permet de proposer une offre harmonisée sur l'ensemble de la commune et de nous positionner sur des appels d'offres* », explique Sonia Natua, présidente du GIE.

En tout, le GIE propose une centaine de places, pour le moment essentiellement dédiées au transport de personnes, et plus particulièrement au transport scolaire sur la commune, avec une répartition par secteur. Mais les neuf gérantes diversifient leurs prestations en s'ouvrant, par exemple, au déménagement, au transport de marchandises ou au nettoyage des locaux.

Tél. : 76 28 31 (disponible 7j/7) - giediamondtransport@gmail.com





L'actualité des entrepreneurs



BENOÎT GUITER

La Guinguette – Chez Benoît

Koné

un lieu de détente après le boulot. » Alors, Benoît a saisi cette opportunité pour ouvrir une guinguette, du lundi au vendredi de 16 h à 21 h. On peut y boire un verre en afterwork, accompagné de planchas ou de tapas, dans une ambiance conviviale de nappes vichy et guirlandes lumineuses. Un succès semble-t-il : Chez Benoît est très souvent complet !

Tél. : 80 88 04

Chez Benoit Bar Afterwork

Ce qu'il manquait dans la zone VKP

Depuis son installation à Koné il y a 20 ans, Benoît Guiter a ouvert un tabac-presse, puis deux caves à vin. En mai 2021, il a décidé de développer encore son activité : *« Entre la province, l'hôpital, l'usine du Nord et la future prison, la zone VKP se développe énormément. Il y avait une véritable attente de la part de tous ces travailleurs de se retrouver dans*



GABRIEL MUFFANT

Net Jardins

Mont-Dore

de temps à mes enfants. » Si la qualité de vie reste sa priorité, le gérant de Net Jardins ne compte pas ses efforts. Gabriel Muffant mise en effet sur la qualité et l'efficacité de ses services, tout en se projetant à plus long terme : *« J'aimerais prendre un employé qui devienne autonome, pour me permettre de développer un second projet ».*

Tél. : 99 95 70

netjardins@gmail.com

Engagement et flexibilité

Après 15 ans de carrière en tant que pompier professionnel, Gabriel Muffant s'est lancé dans l'entretien de jardins et intervient sur tout le Grand Nouméa. *« Ce choix découle de deux motivations : c'est un travail agréable, avec une relation clientèle que j'apprécie, et il me permet de gérer mon planning pour consacrer plus*



BENJAMIN LAVIGNE

Jardispa

Nouméa

Jardispa, je vais pouvoir proposer des prestations de qualité, tournées vers la satisfaction client et le savoir-faire, notre marque de fabrique. » S'il vient tout juste d'acquiescer l'enseigne, Benjamin Lavigne élabore déjà son projet de service, afin de définir ses objectifs pour l'entreprise à long terme.

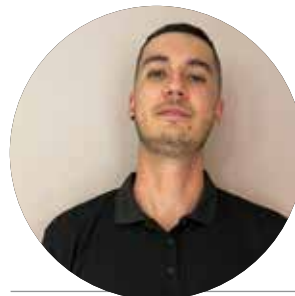
Tél. : 81 81 34

b.lavigne@jardispa.nc

Jardispa NC

Une relation clientèle gagnant-gagnant

Auparavant salarié dans la vente en assurances, puis gérant de la société familiale de maintien à domicile la Fleur de l'âge, Benjamin Lavigne aime s'ouvrir à de nouveaux challenges : *« je cherchais une petite entreprise avec beaucoup de potentiel, afin de développer moi-même l'activité, l'entreprise, l'image... Avec*



ZACCHARIE GOMILA

Beary Shop

Nouméa

toute jeune entreprise, il mise d'abord sur des opérations spéciales et une présence sur les marchés, tout en faisant en sorte de se démarquer : *« Nous vendons nos cosmétiques à des prix plus attractifs que la moyenne et proposons un service de livraison à domicile ou au bureau. »*

Tél. : 78 20 21

bearyshop@outlook.fr

BearyShop NC

bearyshopnc

Vous créez une société ? Votre entreprise propose des nouveautés ?
Contactez-nous via com@cci.nc pour que nous relayions votre actualité dans ces pages.



L'actualité des entrepreneurs



HEINUI BROQUERE
L'Agence du Caillou
Nouvelle-Calédonie

« *partement, terrain... J'assure aussi l'estimation de biens pour les clients, les accompagne dans leurs démarches administratives (banque, succession) ou afin qu'ils connaissent le prix du marché pour une vente rapide. Enfin, j'assure la recherche de locataires* », précise le négociateur immobilier qui « *tiens à les accompagner jusqu'au bout, avec un service personnalisé* ».

Tél. : 75 22 49 - contact@agenceducaillou.nc

L'Agence du Caillou

Accompagner les clients de A à Z

Juriste de formation, Heinui Broquere a « *fait ses armes dans un groupe immobilier de la place* ». Il y a quelques semaines, il a pris son envol pour ouvrir l'Agence du Caillou. Spécialisée dans la transaction, son entreprise est, pour l'instant, itinérante. « *J'interviens sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie pour la vente de tous types de biens : dock, maison, ap-*



ISABELLE RICAUD
Dogspirit NC
Nouméa

« *Après une formation d'ingénieur en environnement et urbanisme et une expérience dans ce domaine, Isabelle Ricaud a renoué avec son rêve d'enfance en créant Dog Spirit NC, une petite entreprise spécialisée dans l'éducation canine. « L'idée est de rétablir le lien entre le chien et l'humain, faire du sport avec son animal, mieux comprendre son comportement ou apprendre à communiquer avec lui. Je conseille aussi les futurs maîtres dans le choix de leur chiot* », précise Isabelle Ricaud, qui collabore bénévolement depuis trois ans à l'École du chiot. Formée en tant que consultante en éducation et trouble du comportement canin, elle est en train d'acquérir un terrain sur Nouméa pour y organiser des cours collectifs. Dans l'attente, elle intervient à domicile, sur demande.

Tél. : 71 56 66 - dogspiritnc@gmail.com

DogSpiritNC

Rétablir le lien entre le chien et l'humain

« *Après une formation d'ingénieur en environnement et urbanisme et une expérience dans ce domaine, Isabelle Ricaud a renoué avec son rêve d'enfance en créant Dog Spirit NC, une petite entreprise spécialisée dans l'éducation canine. « L'idée est de rétablir le lien entre le chien et l'humain, faire du*



SAASHA WATRIN
Plumes et poils
Nouméa

« Quand nous vendons un animal, nous savons d'où il vient »

L'animalerie Plumes et poils de Normandie, labellisée commerce écoresponsable, a été créée en septembre 2020. Saasha Watrin a élevé, pendant dix ans, des oiseaux apprivoisés, lapins et rongeurs dans la première boutique nommée « *Hand-Raising* ». Puis

elle s'est associée avec son père pour créer Plumes et poils où 80 % des animaux sont nés et ont grandi dans la famille. « *Quand nous vendons un animal, nous savons d'où il vient et comment en prendre soin. Nous avons des photos de lui dès son plus jeune âge. Les clients aiment bien* », indique Henry Watrin, le cogérant. Si l'animalerie ne vend ni chat ni chien, elle possède de larges rayons alimentation, litières, jouets, hygiène, pour poissons et volatiles. Plumes et Poils assure également la coupe gratuite des griffes et propose du gardiennage d'oiseaux, rongeurs et lapins.

Tél. : 30 09 30 - plumesetpoils@lagoon.nc

www.plumesetpoils.fr

Plumes et Poils NC



**BENOÎT DAFFOS
ET LINE HOANG**
Restaurants Le Jeeves
Nouméa

La carte des restaurants va évoluer

En cherchant une bonne table accessible où bien manger, avec des produits frais, locaux et de qualité, Benoît Daffos et Line Hoang ont eu l'envie de créer Le Jeeves. Après le succès du premier restaurant au Quartier Latin, ils ont travaillé la carte et les recettes pendant plus de deux ans avant d'ouvrir une seconde enseigne sur la Baie-des-Citrons. Ces restaurants américano-mexi-

cains, qui ont obtenu le label hygiène alimentaire, proposent aujourd'hui des tacos mexicains, quesadillas, burgers, bowls, assiettes variées... « *La carte des restaurants va bientôt évoluer, nous préparons des nouveautés et souhaitons proposer la commande en ligne ainsi que la possibilité de personnaliser son plat* », expliquent les co-gérants, qui apprécient la liberté de jouer de leur créativité.

Tél. : 26 39 92

www.lejeeves.com

lejeeves





International



« PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES »

Le nouveau câble sous-marin de l'Office des postes et télécommunications de la Nouvelle-Calédonie reliant Nouméa à Fidji devrait être opérationnel à partir du 1^{er} septembre. Un projet qui vise à la sécurisation internationale et domestique du territoire, mais qui pourrait également offrir de nouvelles perspectives en termes de développement économique. Les explications de Philippe Gervolino, directeur général de l'OPT-NC.

Quelle est l'importance de l'installation de ce nouveau câble pour le territoire ?

Philippe Gervolino : C'est un projet d'un montant de 4,47 milliards de francs CFP, que l'on a initié il y a 4 ans et qui va être structurant pour les 20 à 25 ans à venir. Il répond à des enjeux économiques, sociétaux et d'aménagement du territoire. Sur sa partie domestique, il correspond à une sécurisation des flux de télécommunications de la Nouvelle-Calédonie. Si on fait l'historique, en 2008 on a mis en place le câble Gondwana-1, entre Nouméa et Sydney, et Picot-1, qui relie Poindimié, Ouvéa et Lifou. Picot-2 vise à boucler et sécuriser totalement le territoire avec un câble qui repart de Nouméa, en passant par le Mont-Dore, puis Yaté, l'île-des-Pins et Maré, pour reboucler sur Lifou. Avant cela, Yaté, l'île-des-Pins et Maré étaient uniquement

connectés par faisceaux hertziens, avec des capacités de connexion limitées et surtout sensibles aux intempéries car reliés à des pylônes. Là, on va pouvoir emmener le très haut débit sur ces zones : 4G et fibre.

Pourquoi relier cette boucle locale à Fidji ?

P. G. : C'est pour sécuriser les télécommunications de la Nouvelle-Calédonie : première jambe Nouméa/Sydney et seconde jambe Nouméa/Suva. Cela ouvre des champs de collaboration avec les autres pays français du Pacifique, Wallis-et-Futuna et la Polynésie, car un point d'interconnexion nous relie dans la même station, à Fidji. Ce support numérique pourrait permettre le développement d'activités économiques et de la coopération dans différents domaines. Cela nous ancre dans notre environnement régional.

Quels sont les prochains défis à relever pour l'OPT-NC ?

P. G. : Le gouvernement et le conseil d'administration ont validé le nouveau plan stratégique 2025 de l'OPT-NC qui confirme nos missions en termes de télécommunications, services postaux, mais aussi de nos services financiers, indispensables à l'inclusion des populations au niveau bancaire.

Un des piliers, c'est l'accélération du plan de mise en œuvre du très haut débit. Que ce soit mobile, 4G et 4G+, avec un objectif de couverture de 98 % du territoire à l'horizon 2025, et de la fibre optique. Toute l'agglomération de Nouméa doit être éligible à la fibre fin 2023 et l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie le sera au plus tard en 2026. Notre but, c'est bien évidemment de continuer à aménager le territoire, mais également d'accompagner le développement économique du pays.

UN CÂBLE POSÉ PAR LES CALÉDONIENS

Fabriqués à Calais, dans le nord de la Métropole, et acheminés jusqu'ici par la société Alcatel submarine networks, les 1 700 km de câbles ont été installés localement grâce à la coopération de plusieurs sous-traitants calédoniens. « Au niveau des études, on va retrouver Dexen, Ginger Soprner, mais également Insight. Thémis, de son côté, s'est chargé des autorisations publiques et coutumières, énumère Auxence Fafin, directeur général délégué au numérique et à l'aménagement de l'OPT-NC. Sur le terrain, on retrouve Dumez GTM Calédonie et les planificateurs de la Scadem pour les travaux sous-marins. »



SHARP
Center

Gestion de votre parcours documentaire

Écran tactile
Tableau Blanc
Vidéoprojecteur
Visioconférences
Interactif



25.36.01 - s.courtier@sharp-center.nc
4 route de l'Anse Vata, Quartier Latin

www.sharp-center.nc

Le futur H-1 est arrivé.

Découvrez le nouveau STARIA.

**HYUNDAI
STARIA**

MOTORISATION 2.2L 177CH



• 3, 6 OU 9 PLACES

• BOITE MANUELLE
• OU AUTOMATIQUE
8 VITESSES

• 2 OU 4 ROUES
MOTRICES

ROYAL MOTORS

9, route de la Baie des Dames - Ducos

Tél. : 28 59 12 - www.hyundai.nc

Photo non contractuelle.

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

 **HYUNDAI**



Innovation

TRIAD VISE UN MODÈLE INNOVANT D'ALIMENTATION DURABLE

Le projet Trajectoire d'innovation pour une alimentation durable (TRIAD) est le lauréat calédonien de l'appel à manifestation d'intérêt du Plan innovation Outre-mer. Les partenariats à l'étude entre la recherche publique et le secteur privé visent la mise en place d'un écosystème de l'innovation et une transition vers un système alimentaire durable en Nouvelle-Calédonie.

Le Plan innovation Outre-mer fait suite aux assises des Outre-mer et à la stratégie « Trajectoire outre-mer 5.0 » mise en œuvre par la Banque des territoires pour le compte de l'État. Son objectif : accompagner le développement de l'innovation en prenant en compte les spécificités locales. Parmi les 13 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt de ce plan figure le projet TRIAD. « L'Université de Nouvelle-Calédonie porte le projet au nom du Cresica*. L'équipe projet rassemble des acteurs académiques, économiques, de la société civile et les décideurs



publics dans une trajectoire de recherche et d'innovation. L'implication des acteurs, avec une gouvernance solide, est la clé de la réussite du projet », souligne Catherine Ris, présidente de l'UNC et du Cresica.

Favoriser la recherche appliquée

Il s'agit, dans un premier temps, d'identifier les potentiels et de structurer la recherche pour permettre de valoriser les ressources. « Le projet TRIAD n'a pas pour objectif de financer de la recherche fondamentale mais plutôt la mise en place d'un environnement qui favorise l'innovation », insiste la présidente. C'est aussi une attente du monde économique de favoriser la recherche appliquée, souvent portée par des sociétés privées. « Au cours des dernières décennies, on s'est surtout

attaché à développer la recherche fondamentale. Dans certains domaines de l'agriculture, comme le maraîchage, on est dans une situation critique de pénurie. Or, on est censé promouvoir la consommation de légumes frais et l'autosuffisance alimentaire. Les maraîchers manquent d'outils pour faire face à des situations agronomiques qui ont évolué. Ce sont des sociétés privées qui proposent des solutions innovantes, adaptées aux spécificités locales, avec une recherche qu'elles ont elles-mêmes financée », signale Joël Despujols, ingénieur agronome et élu de la CCI.

Définir un modèle économique

Viser la santé des populations et diminuer les importations, diversifier et améliorer la qualité des produits, implique de nombreux secteurs économiques.

Le projet TRIAD, en phase d'études avec une dotation de 120 000 euros (soit 14 millions FCFP), déterminera les priorités à porter lors du dépôt de dossier prévu en septembre. Dans ce but, une cellule d'animation et de coordination est pilotée par le Cresica. « La phase d'ingénierie a été confiée à des bureaux d'études spécialisés, qui travaillent actuellement sur des modèles de financement originaux et compatibles avec la réglementation calédonienne, et une fiscalité en lien avec l'innovation, ajoute Catherine Ris. TRIAD est une pierre à l'édifice vers un modèle de portage de l'innovation qui pourra être amené à une autre échelle. »

(* Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en NC.



La société Agrilogic Systèmes a conçu, sur fonds propres, une serre innovante adaptée aux conditions climatiques du territoire.



Groupe BRED








PARTENAIRE OFFICIEL



ATV

DRONE




-  **AÉROSURVEILLANCE**
-  **SÛRETÉ SUR SITE & SITE SENSIBLE**
-  **LEVEE DE DOUTE**
-  **IDENTIFICATION A DISTANCE**
-  **VISION NOCTURNE & INFRAROUGE**
-  **DIAGNOSTICS PHOTOVOLTAIQUES**
-  **ETAT DES LIEUX APRES SINISTRE**



ATV
PROTECTION

ATV
SURVEILLANCE

 **911 566 - 522 000**

 **directeur@atv.nc**



A.T.V Surveillance : Autorisation d'exercer délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité N° 988-2116-10-17-20170625730

A.T.V. Protection : Autorisation d'exercer délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité N° 988-2115-07-28-20160558362



Portrait

JESSICA BOUYÉ

Les yeux tournés vers la mer pour son travail, Jessica Bouyé a les pieds bien ancrés dans la terre calédonienne. La directrice d'exploitation de Pacific Tuna se livre sur son expérience dans le milieu de la pêche et sur ses convictions personnelles.

Jessica Bouyé fait ses armes dans le milieu de la pêche calédonienne dès la fin de ses deux années d'études d'agroalimentaire à l'université de Nouvelle-Calédonie. « *L'idée de pêcher le poisson de Nouvelle-Calédonie, de le traiter localement, de le vendre localement avec quasiment 90 % d'emploi local, colle bien à ma vision du pays et à mes engagements. Je me sens fière d'être dans ce secteur* », s'exclame-t-elle en souriant. Production, commercial, qualité, logistique, la Calédonienne de 44 ans est passée par de nombreux services avant d'arriver, en 2010, à la direction de Pacific Tuna, où elle est toujours en poste. « *Cela me donne une vision globale de l'entreprise et de ses activités. Je suis depuis 20 ans dans le poisson. Je n'ai aucune formation en management ou en ressources humaines par exemple, j'ai appris sur le tas*, explique-t-elle. *J'ai eu le temps d'intégrer progressivement toutes les notions nécessaires pour le poste que j'occupe aujourd'hui.* »

« Être plus proche de la nature »

La mer n'est pourtant pas une passion pour Jessica Bouyé, elle confie même en avoir peur. « *Elle est tellement grande, tellement*

puissante. Je me sens plus à l'aise dans mon jardin », ajoute-t-elle en riant. Jardin dans lequel elle aime passer son temps libre, à planter, à regarder les oiseaux dans les arbres ou simplement à évacuer le stress d'une longue journée de travail. « *Je suis quelqu'un de simple. Ma motivation c'est ma fille, la voir grandir et s'épanouir dans ce monde. Je pense qu'on devrait être plus proche de la nature et de la vie réelle* », précise-t-elle. Attachée à la terre calédonienne et à ses produits, elle a une vraie envie de développer la filière de la pêche sur le marché local. Elle souhaiterait que les Calédoniens mangent plus de poissons, pour ne plus avoir besoin d'exporter près de 30 % du total pêché.

Une pêche durable et responsable

Selon elle, il existe de nombreuses perspectives pour la filière mais à part quelques poissonneries dans les grandes surfaces et sur les marchés municipaux, il existe encore peu de commerces spécialisés sur le territoire. « *Nous sommes aux prémices de ce qu'on pourrait faire. C'est une vraie richesse locale, nous avons une pêche durable et responsable, gérée localement. Ce sont des poissons de qualité, remontés un par un, à la ligne* », dit-elle.

Ces valeurs-là, elle les porte également en tant qu'éluë de la CCI. Pour cette deuxième mandature, elle s'engage activement et véhicule, à travers les différentes commissions auxquelles elle participe, ses idées sociales et sa volonté de privilégier une économie locale.



« *On devrait être plus proche de la nature et de la vie réelle.* »

Les étapes clés de son parcours

2000 : Elle travaille à Navimon comme adjointe au capitaine d'armement.

2007 : Elle rejoint Pacific Tuna en tant que responsable de production.

2010 : Elle est nommée directrice d'exploitation de Pacific Tuna.

2015 : 1^{er} mandat à la CCI (secteur industrie).

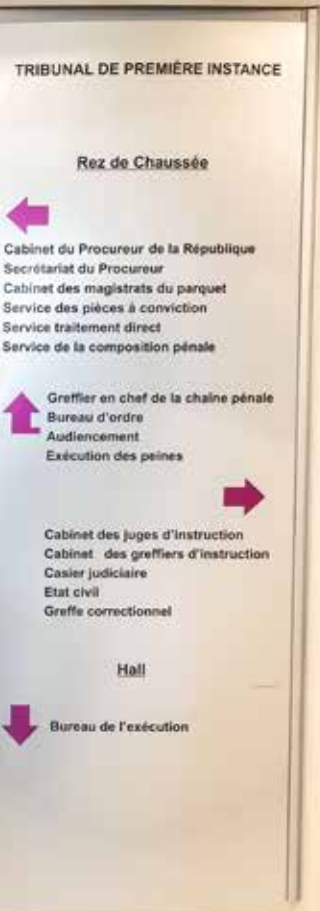
2020 : 2^e mandat à la CCI (secteur industrie).



Dossier

PROCÉDURES COLLECTIVES : AU CHEVET DE L'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

La vie des sociétés est loin d'être un long fleuve tranquille. C'est encore plus vrai depuis la crise sanitaire qui a mis sur le chemin des chefs d'entreprise de nombreux obstacles plus ou moins surmontables. Sauvegarde, redressement, liquidation judiciaire : diverses procédures collectives peuvent s'appliquer aux établissements selon l'importance de leurs difficultés. Intervenir le plus tôt possible reste la meilleure option.



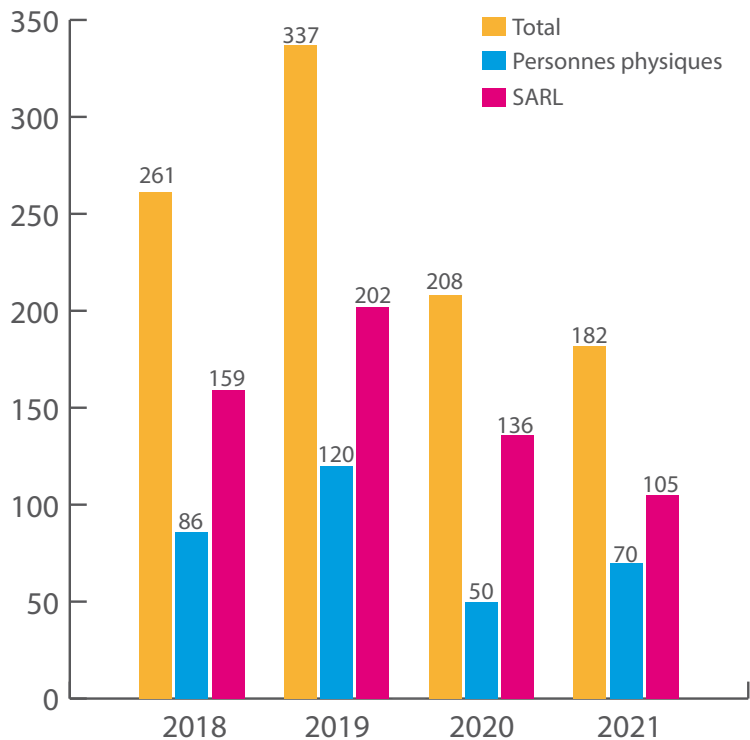
prononcées en 2020 et 2021 sur le territoire est respectivement de 208 et 182, contre 337 en 2019. Dans des secteurs sévèrement impactés par la crise, comme la construction, le commerce, le tourisme ou la restauration, les cessations d'activité ont été plus nombreuses. Le contexte actuel de la guerre en Ukraine est venu alourdir ce fardeau.

Un délai pour régler ses dettes

En amont de ces facteurs conjoncturels, ce sont généralement des facteurs internes à l'entreprise qui conduisent à la cessation des paiements. « *Le plus souvent, c'est une mauvaise gestion qui mène l'entrepreneur à se retrouver en incapacité d'honorer ses dettes. Il est urgent d'agir avant que les difficultés ne*

deviennent insurmontables. Faire appel à un expert-comptable est le meilleur moyen de les prévenir », souligne Frank Robail. Ce dernier reçoit régulièrement les dirigeants d'entreprises en difficulté. Lorsque le recours aux procédures collectives s'impose, l'entreprise est placée sous contrôle judiciaire par le tribunal. Si le terme peut faire peur, il s'agit, en réalité, d'accorder au dirigeant un délai pour le règlement de ses créances. Les procédures sont dites « *collectives* » car tous les créanciers sont alors privés du droit d'agir sur une période de plusieurs mois à compter du jugement : on parle de « *gel du passif* ». Ce gel intervient dans deux types de procédures collectives : la sauvegarde et le redressement judiciaire. Ces dispositifs ont été créés par le législateur pour venir en aide aux entreprises qui rencontrent des difficultés économiques.

Nombre de liquidations judiciaires depuis 2018



Source : ISEE-NC (avril 2022)

Au cours de son activité, une société peut, à tout moment, connaître des difficultés financières importantes sans pour autant être considérée comme étant, dans le jargon juridique, en « *cessation des paiements* ». La crise sanitaire a fragilisé les entreprises calédoniennes. Elles sont toutefois nombreuses à avoir surmonté leurs difficultés économiques grâce aux mesures de soutien accordées notamment par l'Etat. « *On constate, en réalité, une diminution des procédures collectives au cours de cette période* »,

souligne Frank Robail, le président du tribunal mixte de commerce de Nouvelle-Calédonie.

De fait, le nombre de liquidations judiciaires





Dossier



© Bruno Fayre

Négocier avec les créanciers

Autre acteur au cœur des procédures collectives, le mandataire judiciaire représente les intérêts des créanciers de l'entreprise en difficulté. Avant 1985, cette fonction et celle d'administrateur judiciaire étaient réunies sous la dénomination unique de « syndic », localement confié à un expert-comptable. Sur le territoire, Me Mary-Laure Gastaud est, pour l'heure, la seule mandataire judiciaire désignée par le tribunal. Consciente de jouer un rôle peu apprécié, elle reconnaît « avoir la réputation d'aller au bout des procédures »



dans des dossiers qui peuvent durer plusieurs années. La loi permet aux entreprises en sauvegarde ou en redressement, si l'importance des dettes à régler se justifie, de bénéficier de délais pouvant aller jusqu'à 10 ans, 15 ans pour les entreprises agricoles. Dans ce cas, « le tribunal tranche entre l'intérêt de l'entreprise de se redresser et l'intérêt des créanciers dont je porte la voix. Les entreprises en difficulté arrivent souvent trop tard, lorsqu'il y a trop de dettes et que seule une partie des créanciers

L'administrateur judiciaire s'efforce de trouver des solutions adaptées pour maintenir l'activité et les emplois.

Maintenir l'activité et les emplois

« La sauvegarde intervient à l'initiative du représentant légal de la société uniquement tandis que le redressement peut aussi intervenir à l'initiative du dirigeant ou d'un créancier, comme les services fiscaux, la Cafat ou un co-contractant qui n'est pas payé, détaille Lambert Manière, collaborateur du cabinet CBF Associés, seul administrateur judiciaire du territoire. Dans les deux cas, une période d'observation est ouverte, avec un gel des dettes qui peut durer de 6 à 12 mois. En reconstituant un matelas de trésorerie, ce gel permet à l'entreprise de survivre et de se restructurer (avec une négociation des dettes, la mise en place de procédures de licenciement, la transformation de l'activité, le recrutement d'un nouveau directeur commercial, etc.). C'est uniquement lorsque le redressement est manifestement impossible que la liquidation judiciaire intervient. Elle consiste à vendre tout le patrimoine de l'entreprise pour payer les dettes. Le dirigeant est alors dessaisi de ses fonctions. » L'administrateur judiciaire peut être désigné par le tribunal dans toutes les procédures collectives. Il est amené à surveiller, assister ou représenter l'entreprise, généralement de plus

de 20 salariés, ou son dirigeant pour défendre ses intérêts, par exemple auprès d'un établissement bancaire. Sa première mission est d'établir un diagnostic pour aboutir à un plan de redressement. « Nous sommes, en quelque sorte, le médecin de l'entreprise en difficulté. Nous nous efforçons de trouver des solutions adaptées et sur-mesure pour maintenir l'activité et les emplois afin que l'entreprise puisse être en capacité de se redresser », explique-t-il.

Quelle procédure collective s'applique ?

Selon la situation de l'entreprise, le tribunal préconisera la sauvegarde, le redressement judiciaire ou la liquidation judiciaire.

PROCÉDURES COLLECTIVES	SAUVEGARDE	REDRESSEMENT JUDICIAIRE	LIQUIDATION JUDICIAIRE
LE PROBLÈME	L'entreprise rencontre de sérieuses difficultés mais elle n'est pas en cessation des paiements.	L'entreprise est en état de cessation des paiements mais un redressement économique est envisageable.	L'entreprise est en état de cessation des paiements et son rétablissement est impossible.
LA SOLUTION	Maintenir l'activité de l'entreprise, régler les dettes et établir un plan de sauvegarde.	Rembourser les créanciers, poursuivre l'activité et maintenir l'emploi.	Mettre fin à l'activité de l'entreprise et vendre ses biens pour rembourser les créanciers.



Dossier

peut être payée, confie la mandataire judiciaire. Plus de la moitié des dossiers que je vois passer sont toutefois clôturés rapidement. Ce sont, par exemple, des personnes qui ont seulement oublié de radier leur patente. Ne pas tenir de comptabilité, pour une entreprise, c'est comme naviguer à vue pour le capitaine d'un navire. Aujourd'hui, avec les aides à la gestion mises en place par les chambres consulaires, on constate une nette amélioration. Il ne faut pas hésiter à les utiliser. »

Se faire assister par un avocat

Parce qu'une procédure collective est souvent éprouvante, il peut être recommandé, même si ce n'est pas obligatoire, de se faire assister par un avocat spécialisé en droit des procédures collectives. L'avocat peut épauler et conseiller le chef d'entreprise tout au long de la procédure, notamment en cas de contestation de créance ou lors de la négociation du plan de redressement. « Il est essentiel que le chef d'entreprise en difficulté soit traité avec compréhension et bienveillance par la justice. L'avocat intervient pour représenter le chef d'entreprise devant la juridiction commerciale et l'assister dans ses différentes démarches : l'aider à présenter un plan de redressement et à obtenir son adoption, l'aider ensuite dans l'exécution de ce plan, souligne Me Frédéric De Greslan, le bâtonnier de l'Ordre des avocats. Dans le cas d'une liquidation judiciaire, lorsque

la responsabilité personnelle du dirigeant est engagée, il va avoir besoin d'un avocat pour l'assister. Il est très fréquent que les procédures collectives débouchent sur des situations terribles avec des personnes qui ont tout perdu dans leur entreprise et qu'on va chercher sur leurs biens personnels. »



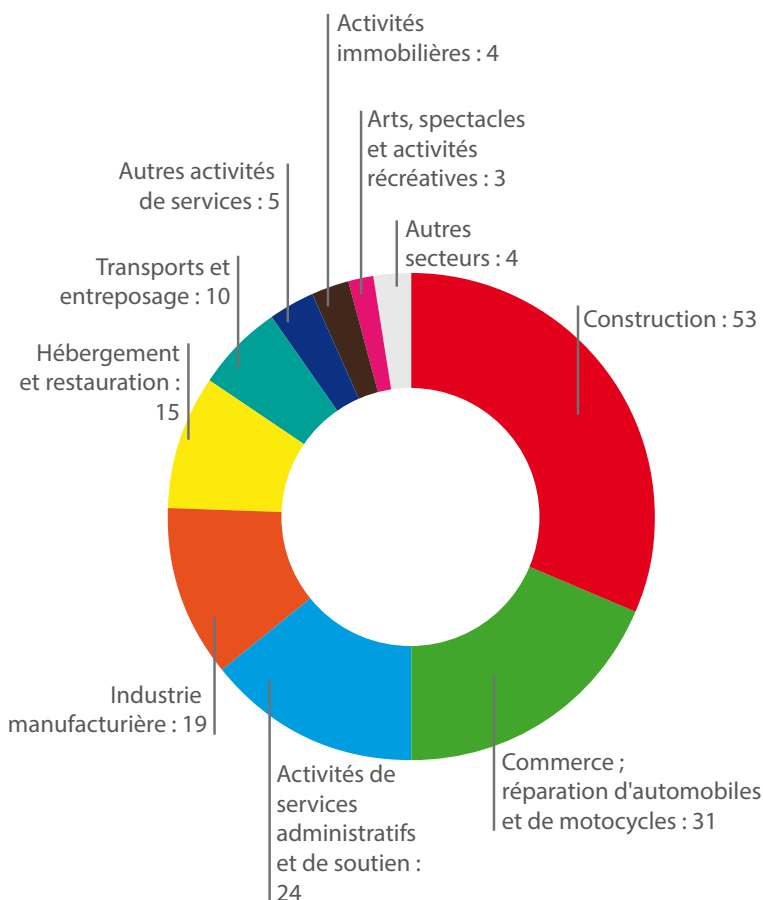
Respecter les délais légaux

Des difficultés financières importantes peuvent provoquer l'arrêt de l'activité de l'entreprise. Cette situation survient lorsque celle-ci se trouve en cessation des paiements et que le redressement judiciaire est impossible à résoudre. En vertu d'une obligation légale, le chef d'entreprise doit déposer, dans les 45 jours suivant la date de cessation d'activité, une déclaration de cessation des paiements, appelée communément « dépôt de bilan », au greffe du tribunal de commerce. « Passé ce délai légal, vous êtes tenu pour responsable de faute de gestion et vous pouvez être responsable sur votre propre patrimoine, que vous soyez un

entrepreneur individuel ou une société », prévient le bâtonnier, qui insiste sur la nécessité d'agir dès les premières difficultés rencontrées. Avant toute chose, c'est le respect des règles de bases de l'entreprise qui s'impose : « tenir sa comptabilité à jour, satisfaire à toutes les déclarations d'organismes sociaux et fiscaux et les régler, dans la mesure du possible, reste le meilleur conseil pour éviter le dépôt de bilan. »



Liquidations judiciaires par secteur d'activité en 2021



Source : ISEE-NC (avril 2022)



CAP RELANCE : DES SOLUTIONS PERSONNALISÉES

Pour aider les entreprises à surmonter leurs difficultés, la CCI a mis en place, dès 2020, le dispositif Cap Relance. Ce soutien gratuit aux chefs d'entreprise apporte des solutions personnalisées, adaptées à leurs difficultés.

Accompagner les entrepreneurs en difficulté est l'objectif des femmes et des hommes de la CCI qui œuvrent au sein du dispositif Cap Relance. De par sa double casquette d' élu de la Chambre et de directeur général délégué de la BCI*, Eric Wiard est très souvent au contact des chefs d'entreprises



touchés par la crise. *« Les années qui viennent de passer ont été éprouvantes pour eux, que ce soit au plan économique, sanitaire et institutionnel. Le tissu économique calédonien est majoritairement constitué de petites et moyennes entreprises, avec un homme-orchestre à leur tête, analyse-t-il. Selon lui, le chef d'entreprise est accaparé par le fonctionnement quotidien de son entreprise et il n'a pas le réflexe d'aller chercher de l'aide auprès de professionnels : comptables*

ou experts-comptables, juristes... ou auprès de la CCI. « Il est souvent seul face aux multiples enjeux et défis de la gestion de l'entreprise dans toutes ses dimensions : techniques, financières, commerciales ou humaines (RH). »

Agir avant les procédures collectives

La neutralité et la proximité de la Chambre sont autant d'atouts qui permettent de soutenir les entreprises. *« La CCI a construit des outils, comme Cap Relance, pour dire aux chefs d'entreprise « vous n'êtes pas seul, venez nous voir. Nous sommes en capacité d'effectuer avec vous des diagnostics de la situation de votre entreprise, avec une vision différente de la vôtre ». Nous étudions avec eux différentes solutions pour leur permettre de mieux analyser leurs dif-*

ficultés et les aider à construire des solutions. Il faut agir le plus en amont possible pour éviter une procédure collective qui, bien qu'étant parfois la seule voie pour sauvegarder une entreprise et ses emplois, est beaucoup plus lourde et contraignante à gérer », prévient-il. Avec Cap Relance, l'objectif est de tout faire pour éviter d'en arriver à la liquidation, stade ultime des procédures collectives.

Nos conseillers :

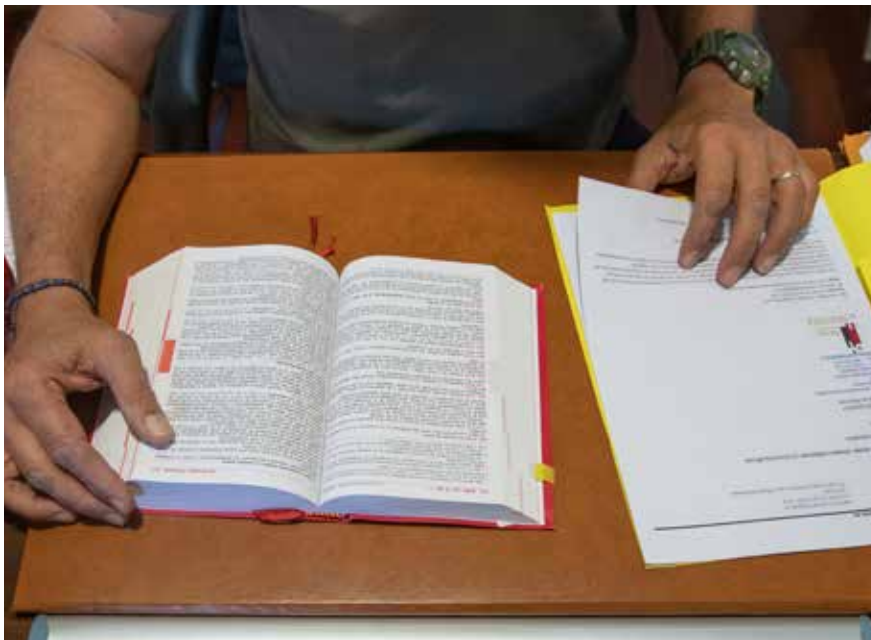
24 31 32 / caprelance@cci.nc

www.cci.nc/entreprendre/entreprises-en-difficulte/dispositif-cap-relance

« LA CCI A ÉTÉ À L'ÉCOUTE DE MES BESOINS »

Originaire de Houaïlou, Marceline a créé une petite entreprise de transport scolaire à Nouméa. Après deux ans d'activité, elle fait face à une situation préoccupante. *« J'avais beau avoir une clientèle régulière, comme je n'avais pas le temps de m'occuper de mes factures, je me suis retrouvée submergée par des dettes que je n'avais pas les moyens de régler », confie-t-elle. Lors d'une convocation au tribunal, on lui recommande de se faire aider par la CCI. « Le conseiller a effectué un suivi personnalisé de mon entreprise. Il a passé en revue les causes possibles de mes difficultés avec des propositions pour y remédier. Je me suis sentie épaulée, avec des personnes dynamiques et réactives, à l'écoute de mes besoins, souligne-t-elle.*

Cela m'a permis de redresser ma situation mais aussi de veiller à ne pas reproduire les mêmes erreurs... »



(*) BCI : Banque calédonienne d'investissement.

INFINIMENT PLUS SEREIN VISA INFINITE

Communication à caractère publicitaire sans valeur contractuelle.



**Banque de
Nouvelle Calédonie**
BANQUE & ASSURANCE

www.bnc.nc

Banque de Nouvelle Calédonie

ENTREZ DANS UN UNIVERS DE PRIVILÈGES

La Carte Visa Infinite est la carte bancaire de prestige de la Banque de Nouvelle Calédonie. Au-delà de ses services bancaires qui sont parmi les plus complets, elle vous permet d'accéder à de luxueux services pour vous accompagner au quotidien : une conciergerie privée haut de gamme 24h/24, les meilleures assurances et garanties d'assistance, des plafonds de paiement et de retrait exclusifs, de nombreux avantages auprès de nos partenaires calédoniens et encore bien d'autres privilèges.

BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE S.A. au capital de 12.097.944.000 F. CFP - RCS Nouméa 748047688 - Ridet 047 688 001
Siège social : 10, avenue du Maréchal Foch - BP L3 - 98849 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie. Intermédiaire en assurances
Immatriculée au RIAS sous le n° NC180001. Tél : (687) 25.74.00 - contact@bnc.nc

POUR SON BIEN-ÊTRE, LESLIE VEUT LE MEILLEUR !

- ▶ Sevrage tabagique
- ▶ Suivi nutrition
- ▶ Soutien psychologique
- ▶ Naturopathie ▶ Sophrologie
- ▶ Shiatsu, kinésiologie, PBA...

Vous aussi, choisissez la MDF et le Contrat Santé Volontaire. Une couverture attractive, performante, adaptable à vos besoins. Adhésion en ligne sur www.mdf.nc

LA MDF EST OUVERTE À TOUS

En couverture individuelle
avec le Contrat Santé Volontaire



multiréa



Économie



David Litvan, directeur de la Direction des finances publiques (DFIP) de Nouvelle-Calédonie

« LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE EST FRAGILE »

Après avoir notamment tenu les comptes de l'État pendant une dizaine d'années, puis piloté la direction des finances publiques pour l'étranger, David Litvan est arrivé en décembre 2021 pour prendre la tête de la DFIP. Dans un contexte financier difficile, encore marqué par la crise et un déséquilibre des comptes publics calédoniens, il nous dévoile les objectifs qu'il s'est fixé pour les prochaines années.

Quelle est votre feuille de route pour les années à venir ?

David Litvan : Nous travaillons à un plan stratégique pour l'élaboration de notre future feuille de route pluriannuelle. Les orientations s'articuleront autour de trois grands axes : la modernisation plus forte de nos procédures, la maîtrise renforcée des risques financiers, et l'accentuation de nos partenariats pour donner davantage de valeur ajoutée à notre action, notamment en termes d'expertise et de conseil.

Quels sont les objectifs visés ?

D. L. : L'un des objectifs est de dématérialiser l'ensemble de nos échanges et de moderniser les systèmes d'information à horizon 2025 ; notamment les factures, ou par la perspective d'une signature électronique. Au plan de la qualité de service, nous proposons de consolider l'appui auprès des collectivités locales pour aider à la bonne sécurisation financière des process, et pour conforter notre rôle de conseil en matière de gestion publique. Les dispositifs de défiscalisation feront l'objet d'une attention particulière.

Quel regard portez-vous sur la situation des finances publiques de Nouvelle-Calédonie ?

D. L. : La situation financière de la Nouvelle-Calédonie est fragile ; elle a été accentuée pendant la crise avec une hausse importante du niveau d'endettement. Le principe du versement d'un second prêt, garanti par l'État à hauteur de 21 milliards CFP, a été obtenu par le gouvernement afin de boucler le budget de la Nouvelle-Calédonie pour l'exercice 2022. C'est dans ce cadre qu'il nous faudra suivre attentivement, avec la collectivité, l'évolution de la situation financière dans un contexte économique encore marqué par des aléas.

Sur quoi reposera le suivi de la situation ? Quelles sont les mesures attendues ?

D. L. : L'objectif sera de s'assurer des conditions d'une trajectoire financière soutenable pour les prochains exercices. S'il convient de saluer le consensus dégagé en début d'année sur une réforme des retraites, il faut relever que le déficit annuel de l'assurance maladie reste structurel

et appelle des mesures. Les ajustements concernant la CCS, qui ont pu être opérés l'an dernier, montrent que des évolutions sont encore envisageables. En matière fiscale, une concertation a été engagée par le gouvernement et différentes options ont été discutées. Il lui appartient, bien entendu, dans le cadre de ses priorités, de fixer les voies et moyens d'un redressement.

LA DFIP TIEN LES COMPTES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

David Litvan est le nouveau directeur de la DFIP, qui tient les comptes des collectivités locales et intervient dans les transferts financiers de l'État à la Nouvelle-Calédonie (180 Mds CFP par an). C'est également l'organisme qui verse leurs salaires aux 25 000 fonctionnaires de l'État et des collectivités locales, collecte l'impôt sur le revenu et les recettes douanières, et a versé plus de 7 Mds CFP du fonds de solidarité de l'État à 7 600 entreprises locales, depuis le début de la crise Covid en 2020.

axiome

Bac de rétention et absorbant



Equipement de Protection Individuelle



Poubelles et cageots plastique



Tapis caoutchouc et joints



Excellente aptitude au collage

axiome

Tél. 27 27 69

Commercial : 76 11 54

axiome@axiome.nc | www.axiome.nc

4 Rue Fulton - Ducos - Nouméa

Du lundi au vendredi ? h à 12 h et 13 h à 17 h le samedi de 8 h à 11 h



Retrouvez **tous les jeudis** votre hebdomadaire d'informations générales

POUR 100 Fcfp




Décryptage des sujets sociétaux, politiques et économiques de la Nouvelle-Calédonie



Publication chaque semaine de vos annonces judiciaires et légales

f  **Actu.nc**

 28 63 01

 contact@actu.nc



Environnement



©Xavier Féron

L'ÉNERGIE À L'AUBE D'UN BOULEVERSEMENT MAJEUR

Le schéma pour la transition énergétique de Nouvelle-Calédonie (STENC), voté en 2016 pour une durée de 5 ans, a été révisé en 2021. Le 3 juin dernier, le gouvernement a présenté les objectifs majeurs aux acteurs du secteur de l'énergie, à la station N.

Les acteurs du secteur de l'énergie s'étaient réunis, en juin 2021, pour échanger sur les axes prioritaires et réviser le



STENC : « atteindre 50 % d'alimentation en énergie renouvelable pour le secteur métallurgique à l'horizon 2030, avancer sur l'écomobilité et se pencher sur la maîtrise de l'énergie dans le secteur tertiaire », décrit Christophe Gygès, membre du gouvernement chargé de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables. « Depuis le début de la mandature, j'ai souhaité instaurer des échanges avec les acteurs du secteur de l'énergie pour que nos décisions ne soient pas déconnectées de la réalité », confie-t-il. Le Grand Débat qui s'est tenu le 3 juin à la station N, en présence des entreprises et associations du secteur, des collectivités et des métallurgistes, entendait « évaluer les points à améliorer mais aussi partager autour des nouvelles technologies en matière d'hydrogène ou de mobilité. »

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 70 %

La première version du STENC visait 100 % d'énergie renouvelable dans la distribution publique à l'horizon 2030, « nous atteindrons cet objectif en 2023-2024 », se félicite Christopher Gygès, attaché à « une programmation pluriannuelle de l'énergie ». Autre objectif majeur du schéma, le développement des véhicules électriques avec l'installation de bornes de rechargement sur l'ensemble du territoire et la mise en place de subventions pour inciter les ménages et les entreprises à s'équiper. De plus, un programme de financements de l'Europe, à hauteur de 3,4 milliards de francs, pour la transition énergétique sera effectif d'ici la fin de l'année, pour 7 ans. Ces actions ont pour finalité une réduction, à l'horizon 2035, de 70 % des émissions des gaz à effet de serre. « L'idée est de fermer la centrale au fioul de Doniambo, de convertir la centrale charbon du Sud en centrale en e-méthanol (un gaz de synthèse issu du retraitement du CO2 relargué par l'usine) et, à terme, de fermer la centrale au charbon du Nord. Sachant qu'on a déjà programmé l'arrêt,

avant 2030, de la centrale au fioul de Népoui, résume Christopher Gygès. De mauvaise élève, la Nouvelle-Calédonie peut vite devenir très bonne. »

Développer le stockage photovoltaïque

Le gouvernement a autorisé, début mai, la plus grande centrale photovoltaïque de Nouvelle-Calédonie pour l'usine de Prony Ressources. « Nous sommes à l'aube d'un bouleversement majeur dans le système électrique calédonien », s'exclame Christopher Gygès. Ce bouleversement aura des répercussions sur la gestion du réseau mais également sur les systèmes de stockage, encore très peu développés sur le territoire. Un appel d'offres sera prochainement lancé sur les batteries et les stations d'énergie par pompage.

Aux côtés de la société LE FROID, la Fondation COCA-COLA vient apporter son soutien à OLETRI

OléTRI (www.oletri.nc) le programme de collecte de bouteilles en plastique et canettes en aluminium de Nouvelle-Calédonie bénéficie cette année d'une subvention de 10 000 000 F CFP de la Fondation Coca-Cola, avec pour objectifs des actions de sensibilisation-éducation auprès du grand public et de la jeunesse.



OléTRI a trois types d'impacts positifs sur son « écosystème » :

Environnemental :

- Nettoyage du milieu naturel,
- Préservation du milieu maritime,
- Augmentation des déchets ménagers triés et recyclés,

Social et jeunesse :

- Sensibilisation à l'environnement (tri sélectif, recyclage et upcycling) notamment au travers d'interventions, de challenges, d'ateliers en milieu scolaire et périscolaire,
- Animation d'un public jeune assez éloigné des dispositifs d'animation déjà existants,
- Développement du lien social dans les quartiers autour du point de collecte

Economique :

- Distribution de récompenses (pouvoir d'achat) auprès de la population,
- Engagement RSE pour les partenaires récompensés,
- Economie sur le poste déchets pour les participants et acteurs (collectivités, entreprises, etc).

Depuis son lancement fin 2020, OléTRI est financé en grande partie par la Société LE FROID, qui poursuivra son soutien.

Grâce à cette subvention, le responsable d'OléTRI, Olivier Bouissou, se dit « ravi car le volet sensibilisation-éducation de la population et notamment des plus jeunes sera développé avec un nombre de points de collecte à la hausse ».

« L'année dernière, nous avons sensibilisé environ 3 000 jeunes et collecté 25 tonnes de bouteilles en PET et de canettes et 45 tonnes depuis le novembre 2020. Le soutien de la Fondation Coca-Cola, en plus de celui de la Société LE FROID, nous permettra de sensibiliser environ 2 000 jeunes supplémentaires sur 2022 et d'augmenter la quantité de déchets collectés à environ cinq tonnes par mois fin 2022 ».

M. Bouissou indique qu'OléTRI compte désormais les points de collecte suivants :

- Six sur les quartiers Nord de Nouméa (Centre commercial de Rivière-Salée, Centre commercial Le Plexus à Ducos, Maison de quartier de Montravel et de Tuband, Tours de Magenta et Super U Kaméré)
- Un à Doniambo sur Nouméa, et Super U Mageco
- Un au centre-ville de Nouméa, et Idéfix
- Un sur le site minier de la SLN à Népou
- Une permanence mensuelle sur Ouvéa financée par la Province des Iles.
- D'autres en étude et négociation.

Le directeur de LE FROID SA, Nicolas Troboas déclare : « notre société industrielle démontre sa résilience et son engagement dans une démarche RSE et soutient OléTRI depuis son démarrage fin 2020. » Elle se félicite de la reconnaissance de la firme Coca-Cola basée à Atlanta, envers cette initiative locale, respectueuse de l'environnement et du développement durable.

Saadia Madsbjerg, présidente de la Fondation Coca-Cola, déclare : « Nous pensons que nous avons la responsabilité d'aider à résoudre la crise mondiale des déchets d'emballage et nous nous engageons à travailler avec des partenaires pour y parvenir. A ce titre, nous sommes ravis d'accompagner OléTRI pour augmenter la collecte et le recyclage des bouteilles PET et les canettes en Nouvelle-Calédonie. »

Plus d'informations sont disponibles
sur www.oletri.nc ou
<https://www.facebook.com/OleTriNC>





Numérique

FINANCER UNE START-UP EN CROWDFUNDING, C'EST DÉSORMAIS POSSIBLE !

La première levée de fonds réalisée en crowdfunding au bénéfice d'une start-up dans le Pacifique s'est achevée fin avril. Elle a été mise en place par la plateforme polynésienne Invest in Pacific, en collaboration avec la société IFP-patrimoine en Nouvelle-Calédonie.



LE CROWDTESTING AUTOMATISÉ, UNE INNOVATION CALÉDONNIENNE

La société calédonienne Testeum est à l'origine d'un nouveau concept dans le digital : une plateforme intelligente de crowdtesting. En développant une plateforme qui accompagne un panel de 500 testeurs de logiciels dans 50 pays différents, tous payés à minima sur la base du SMG, Testeum est en mesure de faire remonter plus efficacement les anomalies aux développeurs. En effet, la plateforme permet de traiter les informations rapidement en diminuant drastiquement le coût du contrôle qualité. Ce projet, qui véhicule de fortes valeurs éthiques, est soutenu depuis deux ans par le pôle innovation de l'Adecal. La technopole est intervenue à chaque étape de développement du projet, en offrant son expertise en matière de propriété intellectuelle, d'ingénierie financière, ou pour la sécurisation du pacte d'actionnaires.

En savoir +

La société polynésienne Invest in Pacific devrait ouvrir prochainement une antenne en Nouvelle-Calédonie.

www.investinpacific.com

En six mois, 80 micro-investisseurs, dont 90 % de Calédoniens, ont investi 55 millions de francs pour le développement commercial international de la start-up Testeum qui développe un projet innovant de crowdtesting (lire en encadré). « Nous sommes vraiment reconnaissants car l'engagement de ces investisseurs témoigne de leur confiance. Cette opération financière, agréée par l'autorité des marchés en France, donne de la valeur à notre entreprise », précise César Delisle, le président de Testeum.

Une plateforme participative

Cette opération financière a été organisée par la société polynésienne Invest in Pacific qui a développé une plateforme participative permettant aux épargnants d'investir dans l'immobilier, les sociétés innovantes, PME et entreprises.

Avec cette levée de fonds sur six mois, l'entreprise polynésienne pose, pour la première fois, ses jalons en Nouvelle-Calédonie. Son travail a été facilité par IFP-patrimoine qui s'est largement investi pour présenter le projet Testeum et donner confiance aux 80 nouveaux actionnaires.

Des valeurs communes

Déjà développé en Métropole, le financement participatif permet d'amorcer des start-ups qui éprouveraient des difficultés à mobiliser les banques. Ce dispositif vient de bénéficier d'un coup de pouce du gouvernement et les investisseurs qui souhaitent entrer dans le capital d'une nouvelle entreprise calédonienne peuvent désormais bénéficier d'une défiscalisation à hauteur de 25 % de leur participation. Actuellement, IFP-patrimoine collabore avec la plateforme Invest in Pacific sur trois autres projets calédoniens, dont une start-up dans le domaine digital.



SERICAL

ENSEIGNE - IMPRESSION NUMÉRIQUE - FAÇADE
VÉHICULE - SIGNALÉTIQUE - PLV ET MOBILIER...



contact@serical.nc

www.serical.nc

27 25 73



Sensibiliser pour mieux agir !

L'Agence Calédonienne de l'Énergie et son réseau d'animateurs vous accompagnent dans la compréhension des enjeux énergie-climat majeurs via l'animation d'ateliers de la Fresque du Climat ou aux Conversations Carbone !





Tourisme

BOOSTER LA REPRISE TOURISTIQUE DANS LE NORD

Une charte de qualité, avec un label « Accueil chez l'habitant », a été créée en début d'année pour améliorer la qualité des prestations touristiques en province Nord. Fruit d'une collaboration entre la CCI-NC, la province Nord et le GIE tourisme province Nord, elle vise à soutenir et valoriser les petites structures.



Les clients sont à la recherche d'authenticité et d'un minimum de confort et de calme (Chez Laura, Oasis de Wayath à Hienghène).

Un référentiel permettant de garantir le niveau de qualité des prestations touristiques en province Nord vient de voir le jour. « Cette charte s'adresse aux structures d'accueil en tribu. Elle permet aux petites entreprises touristiques du Nord de mettre en avant leurs atouts et d'échanger entre elles pour améliorer leurs prestations », précise Benoît Delagneau, accompagnateur itinérant de la CCI en province Nord. La crise sanitaire mais aussi la météo pluvieuse et le sentiment d'insécurité engendré par le référendum, ont eu un impact sévère sur la fréquentation de l'accueil en tribu durant l'année 2021. Il était donc urgent de prendre des mesures pour faire face à cette situation et éviter qu'elle ne perdure.

Un gage de qualité

Depuis sa mise en place en début d'année, la charte « Accueil chez l'habitant » a intégré une douzaine de prestataires de la province Nord, si-

tués pour l'essentiel entre Ponérihouen et Hienghène. Plusieurs critères d'accès ont été définis, comme la sécurité, l'état des lieux ou encore la découverte de la culture Kanak au travers d'activités, des repas proposés et de l'habitat tribal. « Un diagnostic de ces structures a été effectué par la CCI pour confirmer leur aptitude à intégrer

la charte. C'est une garantie pour le visiteur d'être accueilli dans de bonnes conditions, dans un cadre authentique, sécurisé et bien entretenu », souligne Benoît Delagneau.

« Remotiver les troupes »

Désormais, les représentants de la CCI en province Nord bénéficient d'un « levier supplémentaire pour remotiver les troupes et les amener à mieux s'équiper ». Il s'agit aussi de fédérer les prestataires par le biais d'ateliers collectifs centrés, par exemple, sur l'hygiène alimentaire ou les gestes barrière. « Le but est d'échanger autour de problématiques communes pour trouver des solutions, ajoute-t-il. Le logo choisi par les prestataires a été présenté le 26 mars dernier, lors du 3^e salon touristique « Echappée Nord » qui s'est tenu à Nouméa. La mise en place de cette charte est avant tout un appel à découvrir ou à redécouvrir la province Nord de l'intérieur, en visitant ses tribus parmi les plus accueillantes.

Conseiller CCI : 42 74 74



Benoît Delagneau (au centre), accompagnateur itinérant de la CCI, a participé à l'élaboration de la charte d'accueil en tribu de la province Nord.

**Zéro
papier**

Soyez éco-responsable

**Zéro
arbre
abattu**

**Optez pour
l'envoi de vos
factures par email.**

**Vos
démarches
en ligne
sur :**

www.clineo.nc

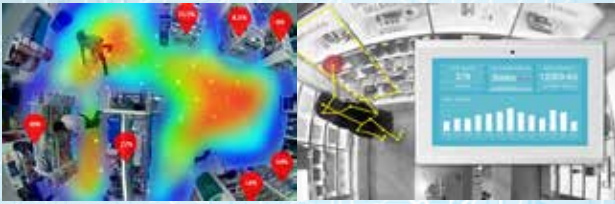


Clineo



Ville de
NOUMÉA

ANALYSE DE FRÉQUENTATION LA TECHNOLOGIE EVOLUE PAS LES TARIFS



COMPTAGE TEMPS REEL



TEMPS DE VISITE



CROSS SHOPPING



TRAFFIC EXTERIEUR



TAUX DE RETOUR



LE PLUS PRECIS

UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE DE COMPTAGE 3D.
IFA : INDICE DE FRÉQUENTATION INSTANTANÉ

LE SOFTWARE LE PLUS INTUITIF.

GESTION CENTRALISÉE DE TOUTS VOS SITES ET COMPTEURS
DEPUIS LE BACKOFFICE FULL SAAS
KPIs TEMPS REEL

RAPPORTS AUTOMATISÉS

URAPPORTS HEBDOMADAIRES
INDICES DE PERFORMANCE DE VOTRE ENSEIGNE



763 374



QUINCAILLERIE CALEDONIENNE

DU 1^{er} au 30/06/2022

INGCO



Ref: 129011
KIT PERCEUSE/MEULEUSE 20V
SANS FIL + 2 BATTERIES

34 500 F ~~41 360 F~~

Ref: 127572
BOULONNEUSE A CHOC INCGO
SANS FIL 20V - 2 BATTERIES

21 500 F
~~27 500 F~~



Ref: 127592
SCIE CIRCULAIRE
INGCO 20V
SANS BATTERIE 40MM
LAME 140MM

9 800 F
~~12 950 F~~



Ref: 128786
BATTERIE 20V 4.0Ah
7 000 F
~~9 895 F~~

Ref: 128990
CHARGEUR 4.0Ah
4 300 F
~~5 460 F~~



CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE - PHOTOS NON CONTRACTUELLES

13 rue Ampère - Ducos - 98 800 NOUMEA - Tel. 27 47 22
www.quincaillerie.nc - info@quincaillerie.nc

DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ À DUMBÉA

Artisans et chefs d'entreprise.

Le parc d'activités PANDA vous propose des terrains :

- 🌿 Au coeur du Grand Nouméa
- 🌿 De toutes tailles (à partir de 10 Ares)
- 🌿 Entièrement viabilisés
- 🌿 Terrassés ou non terrassés



Choisissez votre terrain
www.panda.nc

PANDA
PARC D'ACTIVITÉS



secal

46 70 10



Formation

UNE FORMATION POUR APAISER LA COMMUNICATION AU SEIN DES ENTREPRISES

La communication bienveillante est bien souvent la solution à de nombreux problèmes au sein d'une entreprise. Cette communication sincère et authentique permet d'améliorer la qualité de vie au travail et de souder les relations professionnelles.



« *L'une des composantes essentielles dans une entreprise, c'est la communication* », pose Laurent Garcia, responsable du pôle développement et relation clients à la CCI-NC.

Les services de ressources humaines des entreprises privilégient de plus en plus les compétences transverses telles que les compétences relationnelles et humaines, ou la capacité d'être moteur dans une équipe, aux compétences purement techniques. Fort de ce constat, la CCI a décidé de développer une famille de formations « *Efficacité professionnelle et développement personnel* », qu'elle propose depuis plusieurs années déjà et à laquelle elle a ajouté plusieurs modules dédiés à la communication. En juillet prochain, se tiendra justement la formation « *Développer la communication*

bienveillante dans votre entreprise ». Cette communication dite bienveillante repose sur les bases de la compréhension de l'autre et de soi. La formation aborde également les piliers de la communication non violente. Les objectifs sont, en particulier, d'identifier les différentes attitudes et freins à la communication avec ses collègues et interlocuteurs et d'arriver à émettre une observation sans critique ni jugement, dans ses relations de travail.

Une formation qui s'adresse au plus grand nombre

Plusieurs points seront abordés pour améliorer sa communication envers ses interlocuteurs. Par le biais d'échanges avec Samuel Guitton, l'animateur de ce module formé en communication non violente, mais également par le biais de jeux de rôles, d'exercices pratiques et de mises en situation. Cette formation s'adresse au plus grand nombre, quel que soit la position et le rôle dans l'entreprise et quel que soit le secteur d'activité. « *Ce n'est pas uniquement l'affaire des cadres et des managers, c'est l'affaire de tous* », insiste Laurent Garcia. « *Quand on creuse les problématiques exprimées par les entreprises, on réalise que la communication est presque toujours sous-jacente. Combien de fois entend-on : il est*

très doué, mais il a des problèmes de communication... », ajoute-t-il. Lui-même participe à cette formation, avec plusieurs collègues de la CCI-NC : « *notre direction a compris que c'était un enjeu stratégique. Je suis persuadé que nous allons en ressortir avec des éléments très tangibles.* » La communication fait partie de la qualité de vie au travail. Elle est un facteur clé de succès du développement des entreprises et de l'épanouissement des collaborateurs.

Contact :
entreprises@cci.nc
Tél. : 24 31 35





Fiche pratique

USURPATION D'UN NOM COMMERCIAL : QUE FAIRE ?

Il arrive qu'une entreprise qui se crée emprunte un nom déjà existant. Or, copier un nom de société peut exposer à une condamnation pour contrefaçon ou pour concurrence déloyale, quand bien même le « plagiaire » serait de bonne foi, c'est-à-dire sans volonté de nuire à une entreprise existante.

Qu'est-ce qu'un nom commercial ?

Le nom commercial permet à une entreprise d'être identifiée, notamment auprès des clients et fournisseurs. Il ne doit pas être confondu avec la dénomination sociale – qui correspond au nom légal de votre entreprise en tant que personne morale – ou avec l'enseigne commerciale.

Que faire en cas de litige ?

En cas d'usurpation d'un nom commercial, il est tout d'abord conseillé d'évaluer si la situation porte réellement préjudice : l'entreprise qui a choisi le même nom propose-t-elle la même activité ? Est-elle dans la même zone géographique ?

Si c'est le cas, il peut être envisagé de régler le litige à l'amiable en se rapprochant de l'entreprise en question et en lui expliquant en quoi le nom de son entreprise porte préjudice à la nôtre.

Si aucune solution amiable n'est trouvée, il est possible de faire appel à un avocat qui décidera de la pertinence de porter l'action en justice. Une telle procédure peut être longue et coûteuse.

De quelles actions en justice parle-t-on ?

Deux actions :

- **L'action en contrefaçon** : elle vise à protéger la propriété intellectuelle attachée au nom commercial. Dans cette action, les critères



permettant d'établir la contrefaçon sont l'originalité du nom et l'antériorité. La reconnaissance de ces critères peut être facilitée par le dépôt du nom commercial sur le site de l'INPI (Institut national de la propriété intellectuelle).

- **L'action en concurrence déloyale** : elle met en œuvre la responsabilité civile de l'entreprise. Cette mise en œuvre suppose qu'un lien de causalité soit établi entre une faute (choix déloyal d'un nom avec un caractère original) et un préjudice (nom utilisé dans le même secteur d'activité, ou proche ET dans le même secteur géographique), et soit source de confusion dans l'esprit de la clientèle. Cette confusion pourrait alors provoquer un détournement de clientèle (ou un risque de détournement).

Quels sont les enjeux de ces actions ?

La contrefaçon, qui porte atteinte aux droits du propriétaire, est source de responsabilité pénale (délit pénal) ainsi que de responsabilité civile. La concurrence déloyale, qui porte atteinte à la concurrence, est source de responsabilité civile. La reconnaissance de la responsabilité civile tend à la réparation du préjudice subi par l'octroi de dommages et intérêts dont le montant, qui n'est pas déterminé, est à l'appréciation du juge.

A savoir +

www.isee.nc

www.inpi.fr



Comment j'ai réussi à...

ME LANCER DANS L'AQUARIOPHILIE

Christophe Rouaix est un passionné d'aquariums depuis plus de 30 ans. Lorsque l'occasion de racheter le fichier clients d'une société d'aquariophilie se présente à lui, il n'hésite pas et se lance dans l'aventure, quittant le confort du salariat.

CONTACT

Conseiller CCI : 24 31 00

conseil@cci.nc

www.cci.nc



1. LE BESOIN

Commercial dans une grande entreprise, Christophe Rouaix rêve d'une reconversion professionnelle depuis une dizaine d'années. « J'étais salarié depuis 27 ans, avec la sécurité de l'emploi, les congés maladie, un salaire confortable. J'avais peur de tout lâcher et de me lancer dans une nouvelle aventure », explique-t-il. Mais lorsqu'une de ses connaissances propose à Christophe Rouaix de racheter son fichier clients et le matériel de sa société d'aquariophilie, il n'hésite pas. « L'aquariophilie est une passion depuis 35 ans. J'ai eu mon premier aquarium à 13 ans et depuis j'en ai toujours eu », dit-il. En ouvrant sa patente au début de l'année 2022 pour créer Aquariofolie's, il fait de sa passion son métier. Dans son entourage beaucoup n'ont pas compris mon choix mais, aujourd'hui, tout fait sens pour moi. »

2. LA SOLUTION

Avec un financement de l'Adie il achète une voiture adaptée et après quelques semaines de formation, dont une en aquariophilie d'eau de mer, ses affaires se développent. Il réalise des installations d'aquariums ou les entretiens mensuels des aquariums ou bassins de ses clients. « Il s'agit de s'occuper de la bonne santé de l'aquarium, du vivant mais aussi de l'appareillage. Je vérifie le fonctionnement général de l'installation, puis je nettoie les vitres, change l'eau, les filtres, fais des traitements éventuels et un peu de jardinage aquatique », décrit-il. Début juin, il est inscrit à une formation de la CCI pour lever ses appréhensions sur l'aspect administratif, de comptabilité et de gestion d'une société. « Je ne veux pas me louper : savoir comment déclarer mes revenus, ce qu'il faut déduire ou non, je ne m'y connais pas assez », ajoute-t-il. L'entrepreneur s'est ainsi lancé, en sachant qu'il trouverait auprès de la CCI les ressources nécessaires pour mettre son entreprise sur la voie du succès.

3. LES RÉSULTATS

Christophe Rouaix a de l'espace dans sa maison, située route du Mont Koghi. Il avait déjà une multitude de bacs et de bassins pour la culture de plantes aquatiques et la reproduction de poissons. « Avec la crise sanitaire, il n'y avait plus d'importation de poissons, j'ai donc pu vendre les miens, mais les importations reprennent maintenant », précise-t-il. Il souhaite aussi développer la vente de plantes : « les traitements phytosanitaires aux plantes importées sont drastiques et beaucoup périssent, donc il y a quelque chose à faire dans la vente locale. » Il a également ajouté à ses prestations, le dépannage. « En faisant le bilan des premiers mois, je suis déjà au-dessus du chiffre que mon prédécesseur m'avait annoncé ! », se félicite-t-il.



Tél. : 94 91 45



crx-26@hotmail.com



Chiffres et échéances

Taux de l'usure

Prêts aux personnes morales (hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale) applicable au 1 ^{er} avril 2022	
• Prêts pour achats ou ventes à tempérament	2,47 %
• Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	1,53 %
• Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans	1,76 %
• Découverts en compte	14,96 %
• Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	1,37 %

Intérêt légal (1^{er} semestre 2022)

Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels **3,13 %**

Autres cas **0,76 %**

Taux de base bancaire

TBB moyen pondéré **6,60 %**

Indice et taux

Prix (avril 2022) **102,20**

Prix hors tabac avril 2022 **101,97**

Inflation hors tabac (12 derniers mois) .. **+2,2 %**

Inflation générale (12 derniers mois) **+2,4 %**

Salaire minimum brut garanti

SMG horaire **937,46 F CFP**

SMG mensuel **158 431 F CFP**

Salaire minimum agricole

SMAG horaire **796,86 F CFP**

SMAG mensuel **134 669 F CFP**

Feuille de paie (mai 2022)

Plafond CAFAT **366 100 F CFP**

Plafond maladie CAFAT / RUAMM .. **513 900 F CFP**
(tranche 1) / .. à partir de **513 901 F CFP** (tranche 2)

Plafond FSH **306 900 F CFP**

Plafond formation professionnelle .. **363 700 F CFP**

Plafond Sécurité sociale **409 069 F CFP**

CCS **non plafonnée**

Évolution du BT21

	2020	2021	2022
Janv.	104,52	103,56	109,58
Fév.	104,50	103,79	109,63
Mars	104,34	103,91	111,28
Avril	104,18	104,61	112,34 (provisoire)
Mai	103,78	104,92	
Juin	103,43	105,54	
Juil.	103,62	106,03	
Août	103,67	106,50	
Sept.	103,64	107,11	
Oct.	103,38	107,20	
Nov.	103,21	107,55	
Déc.	103,30	108,11	

Échéances fiscales

30 juin 2022

Impôt sur les sociétés

- Dépôt de la liasse fiscale (pour les entreprises clôturant au 28 février).
- Paiement de l'acompte (mois de clôture : juillet et novembre).

Artistes et indépendants

- Paiement des cotisations CAFAT du 3^e trimestre.

15 juillet 2022

Impôt sur le revenu

- Paiement du 2^e acompte (pour les personnes ayant payé plus de 30 000 F CFP d'impôt au titre de l'année précédente et qui n'ont pas opté pour le paiement par mensualisation ou prélèvement à échéance.)

31 juillet 2022

Impôt sur les sociétés

- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (pour les entreprises clôturant au 31 mars).
- Paiement de l'acompte (mois de clôture : août et décembre).

Employeurs

- CAFAT : déclaration nominative trimestrielle.
- CAFAT : paiement des cotisations du 2^e trimestre.

31 août 2022

Impôt sur les sociétés

- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (pour les entreprises clôturant au 30 avril).
- Paiement de l'acompte (mois de clôture : janvier et septembre).

Foncier

- Paiement de l'impôt foncier (pour les propriétaires de terrains et de constructions fixes permanentes).



Viva

ENVIRONNEMENT

Confiez la gestion des déchets de votre entreprise à des professionnels



**PLUS DE 300 ENTREPRISES CLIENTES
SUR TOUT LE TERRITOIRE.**

Nos métiers

- Location de contenants (Bacs, Bennes, Compacteurs...)
- Collecte de tous types de déchets (Déchets Industriels banals, Déchets Recyclables, Déchets Dangereux, DASRI...)
- Conseils et assistance technique (Optimisation, Sécurité, Etude de faisabilité...)
- Rapports d'activité (Traçabilité, Données Détaillées, Analyses...)

Efficace

Un interlocuteur unique pour tous vos déchets.

Economique

Des conseils pour réduire vos coûts.

Sécurisé

Des professionnels qui travaillent en toute sécurité.



2 sites d'activités

En Province Sud - Nouméa 41 rue Nobel

En Province Nord - Kaala Gomen Route Territoriale 1



26 47 57

commercial@vivaenvironnement.nc

Nous ne pouvons, seuls, développer l'économie locale...

mais nous agissons.



Au-delà des missions de service public qui lui sont confiées par la Nouvelle-Calédonie, l'OPT-NC se mobilise pour créer un impact socialement positif en œuvrant au quotidien auprès de tous les Calédoniens. Depuis plusieurs années, les actions se poursuivent et se multiplient pour appuyer le développement d'une économie responsable, inclusive et numérique. L'office s'engage partout sur le territoire et pour tous, en accélérant notamment le déploiement du numérique pour répondre aux besoins des particuliers et des professionnels. Il soutient également la création d'entreprises via des associations telles qu'Initiative NC et dynamise l'activité économique en collaborant avec de nombreux prestataires locaux.

 **#OuvrerPourTous**

Retrouvez nos actions sur :

office.opt.nc/oeuvrepourtous



LE MONDE À PORTÉE DE MAIN